

Photos aimablement passées par Albert BULLIÈRE

Village de la Rochette- Fontcouverte la Toussuire

1 = Ecole



L'histoire de l'école de La Rochette

Par arrêté préfectoral de 1861, et sur proposition de l'Inspecteur d'Académie de la Savoie, des instituteurs sont agréés en instituteurs subventionnés afin d'assurer l'éducation et l'enseignement de la lecture, de la grammaire et du calcul dans les communes et des hameaux des cantons du département.

Comme il n'y avait pas de bâtiments spécifiques, l'instituteur enseignait dans une maison prêtée, voire une écurie.

En 1861, le premier instituteur agréé nommé dans le hameau de La Rochette, commune de Fontcouverte, est **Joseph BALMAIN**

L'instituteur était chargé d'une « *école publique temporaire* » pendant 6 à 7 mois, du mois de décembre au mois de mai ou juin.

Il faisait un rapport annuel sur son école ; il était inspecté et évalué.

Certains ont passé leur CAP dans l'école de La Rochette.



Enquête de 1861

VOUS PREFET DE LA SAVOIE.

Commandeur de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur et de l'Ordre pontifical de S. Grégoire le Grand
Ministre de l'Instruction publique.

[illegible]

M^r. Bismain Jean à Rochelle, commune de Saint-Georges
 M^r. Gilbert Vincent aux Châtelaines, commune de —
 M^{lle}. Chaise Sylvie à La Rochelle, commune de —
 M^r. Corvent François à Saint-Georges, commune de —
 M^r. Tolon Jean Marie à Givaudan, commune de —
 M^{lle}. Gilbert Catherine à La Breuille commune de —
 M. Guerny Eloi à Mortier-Lessons —
 M^{lle}. Julien Sylvie à Bize,

En 1886, il y a 2 classes à La Rochette avec :

M. Clément GILBERT pour les garçons (25 élèves payants dont 1 à titre gratuit)
rapport annuel (1870) (doc.1- 2)

rapport d'inspection : capacités un peu faibles, bonne considération

Mlle Françoise COVAREL pour les filles (15 élèves dont 2 à titre gratuit)
rapport annuel (1870) (doc. 3)

rapport d'inspection : institutrice âgée et d'une très faible capacité mais dévouée et bien considérée

changements successifs :

1877 : Jean Saturnin COVAREL

Marie-Sophie GILBERT-COLLET

1879 : M. SERAIN refuse le poste car il n'y a pas de local pour faire l'école (doc.4)

Jean Saturnin COVAREL est maintenu sur le poste

1881 : * *plus qu'une seule institutrice pour une classe primaire unique mixte* (doc.5)

Marie-Sophie GILBERT-COLLET avec 30 élèves inscrits

(dont : 7 de 4 à 6 ans, et 4 de plus de 13ans)

1886 : Joseph BOGNIER

* *une maîtresse de couture est nommée : Mme BUISSON*

1887 : Justin Victor ANDELOT (effectif : 16 garçons et 21 filles)

1890 : Clément DELEGLISE (eff. 43 élèves , 25 garçons et 18 filles) (doc. 6)

en 1891, il présente au Certificat d'Etudes une fille : Théotiste COVAREL

en 1892, il présente Jules BUISSON et Jean-Baptiste COLLET

* *en 1892, élaboration d'un plan pour la construction d'une école publique à La Rochette*

1894 : Pierre Antoine AUGERT (eff. 33 élèves , 24 garçons et 9 filles)

1895 : Marie-Julien BORREL

** de 1896 à 1898 , construction de l'école publique de La Rochette (plan doc.7)

1896 : premier couple d'instituteurs et réorganisation de l'enseignement. (eff. 55 élèves)

Louis Eugène ROCHE , classe primaire mixte,

Perronne Josephine RIVIERE (épouse ROCHE) , classe enfantine temporaire

1899 : Alphonse Elie Achille Prudent CHAMBIOT-PRIEUR (eff. 47 élèves, 18 g. et 19 f.)

(rapport doc. 9)

** 1900 , construction d'une annexe pour agrandir la salle de classe et créer la classe enfantine

(plan doc .8)

1901 : Jean-Baptiste CHAIX (eff. classe primaire : 31 élèves , 22 g. et 9 f.)

Claudine GARIN (épouse CHAIX) (eff. classe enfantine 16 élèves , 6 g. et 10 f.)

1902 : François Marie-Joseph ESCOFFIER (eff. cl. prim. : 17 élèves , 12 g. et 5 f.) (rap.doc.10)

Eugénie Marie Emilie ESCOFFIER (17 ans, sœur de M. ESCOFFIER)

(eff. cl.enf. 20 élèves, 10 g. et 10 f.)

1905 : Victor François PLAISANCE

Marie Luvie PHILIPPE (épouse PLAISANCE)

1908 : François Anselme PIN

puis Victor Emile GUERRAZ

Josephine BOUVIER (épouse GUERRAZ) (eff. cl. Enf. 21 , 13 g. et 8 f.) (rap. doc.11)

1911 : Jeanne Maria BUGNARD

1912 : **Julie BELLEMIN-NOEL**

puis **Mlle Berthe BUISSON**

puis **Mlle Ernestine CHINAL**

puis **Eugénie Marie Augustine THIMEL**

1913 : **Mme Marie Françoise Emilie ROCHE** (née BELLET), cl. primaire

elle restera 5 ans à La Rochette

Germaine Marie Julia CURTET, cl. enf.

* elle sera mutée en cours d'année à l'école de Chamousset en raison de la mobilisation de l'instituteur pour la guerre. (doc. 12)

* 1914 : *plus qu'une classe de 40 élèves avec Mme ROCHE*

1916 : **Mme ROCHE**, cl. primaire

Mlle Rose Virginie BONNET, cl. enf.

1917 : **Mme ROCHE**

Mlle Camille GRAVIER, cl. enf. (rap. doc.13)

1918 : **Mme ROCHE**

Mlle Hélène BASSET, cl. enf.

1919: **Jean-Marie PLANCHE-LAPLANTAZ**, (eff. inscrits cl. primaire: 35 élèves, 16 g. et 19 f.)

* la fréquentation scolaire étant très variable, il propose de se déplacer et de créer « l'école des chalets d'alpages » afin de mieux scolariser les enfants ; son idée ne sera pas retenue.
(rap.doc. 14- 15)

Denise PENZ (épouse PLANCHE-LAPLANTAZ), (eff.cl.enf. 26 élèves,13 g.et 13 f.)
(rap.doc.16)

1921 : **Francis ANXIONNAZ**

Espérance Marie Rosalie FLANDIN (épouse ANXIONNAZ)

1922 : **Françoise MOLLARD**, (eff. cl. primaire : 14 élèves, 2 g. et 12 f.)

elle restera 5 ans à l'école de La Rochette

Mlle GELLON (elle ne rejoindra pas son poste)

1923 : **Françoise MOLLARD**

Mlle GAMEN, (eff. cl. enf. 8 élèves, 4 g. et 4 f.)

* ** en 1925, la classe enfantine est supprimée...

1927 : **Mlle Eugénie PAULET**

1930 : **Germaine Emilie CHARVOZ**

1931 : **Mlle JAY**

1932 : **Rosine Aurélie SIMON**

1934 : **Yvonne ARNAUD**, (eff. 32 élèves)

1937 : **Isabelle TRUCHET**

1943 : **Louis HAMMERER**

* pendant la guerre, 2 pièces de l'appartement de l'instituteur sont cédées à 10 réfugiés Italiens, ainsi qu'une salle de cours pour les Allemands.

1946 : **Noellie COLLET** (née BARTOLI)

1949 : **Françoise BUISSON** (née MOUILLADE)

* en 1952, ouverture de l'école de La Toussuire

1952 : **Mme Marcelle ROCHETTE** (née VIAL)

1953 : **Mlle Marguerite CHAPELLE** (eff. 13 élèves)

1954 : **M.Robert DELEGLISE**

1955 / 1957 : **Mme Christiane CHEZE** (eff. 9 élèves)

le 1er octobre 1957, Mlle BIVIGNAT ne rejoindra pas son poste...

les élèves prendront le car de ramassage scolaire,

et c'est la fermeture définitive de l'école de La Rochette ...

1993.... le bâtiment qui avait des malfaçons, qui n'était plus entretenu, qui se dégradait, et qui était jugé inutile, est démoli....

... malgré tous les souvenirs attachés à cette école publique du hameau de La Rochette ...

l'école du village de LA ROCHETTE



En 1993, à l'occasion du FITEM, un fait qui nous a permis d'identifier comme étant JP, avant la mise en œuvre. PHOTO A L'APPUI, qu'une erreur de tir dans le lancement d'un missile depuis le FITEM tout proche se déroulant sur les sites du Corbier et de La Toussure, avait été la cause de l'explosion de l'école du village, percutée par un missile incontrôlé.

En fait, l'équipe sur laquelle nous nous sommes appuyés pour réaliser ce projet, a été très dévouée et a fait beaucoup de travail.

Les lieux à très vite été la conviction que la destruction était considérée à une décision du conseil municipal de Fontcouverte, décide à ne pas en faire une école à la fois, et était attachée certes très nombreux souvenirs, mais dont le débarras ne s'accordait plus avec la sécurité.

Cette photo, JP, dont prise en juillet 1993, nous a permis de constater que la destruction de cette école du hameau de La Rochette sur la commune de Fontcouverte, a été très dévouée et a fait beaucoup de travail.

Le 22/12/1866 :

DÉPARTEMENT
DE LA SAVOIE

COMMUNE de *Châtillon*

Hameau de *la Pénitence*

CANTON

POPULATION
de la commune *1383*
des hameaux dont les
enfants vont à l'école :

Total des 4 Communes
de la commune : *4013*

Fondations
affectées à l'école :

RAPPORT ANNUEL.

ÉCOLE PUBLIQUE dirigée par M. *J. H. L. L. L.* né à *Châtillon* département
de *la Savoie*, le *12* *1846*, comptant *20* années de service, trouvant
dans sa place les avantages suivants : Traitement fixe *1500* Produit de la retribution scolaire
Secrétariat de la mairie : Total : *1500*

Désire-t-il de l'avancement ? Quel avancement ?

MAISON D'ÉCOLE appartenant à *J. H. L. L. L.* louée pour *10* ans, à *100* francs par an,
Le logement de l'Institut est-il convenable pour une famille ? *non* pour un célibataire ? *non*
Qu'y manque-t-il ?

Le mobilier personnel fourni par la commune est-il convenable ? Qu'y manque-t-il ?

La classe est-elle convenable ? *non* Qu'y manque-t-il ?

Le Conseil municipal est-il disposé à faire les dépenses de construction ? d'appropriation ?
de réparation ?

Quelle somme faudrait-il approximativement ?

Quelles améliorations ont été faites dans l'année ?

Le mobilier de la classe se compose de *1* tables pour *10* élèves, d'une estrade, de *10* tableaux de
lecture, de *1* tableaux noirs, des cartes de

d'un crucifix, du buste de l'Empereur, d'une pendule, d'une bibliothèque.

Que manque-t-il au mobilier ? *non*

Quelles améliorations ont été faites dans l'année ?

Le Conseil municipal est-il disposé à le faire construire ? *non*

Quelle somme faudrait-il dépenser approximativement pour cela ? *non*

Dimensions du jardin : en longueur, *10* ; en largeur, *10* . Comment est-il planté ?

Combien y a-t-il d'arbres à la pépinière ? *non* . S'il n'y a pas de jardin pour l'école, dire pourquoi et ce qu'a répondu
M. le Maire quand on lui a demandé d'en procurer un : *non*

STATISTIQUE. — Nombre des élèves inscrits : garçons, *24* ; filles, *10* . Gratuits : garçons, *1* ; filles, *1* .
De l'hospice : garçons, *1* ; filles, *1* .

Nombre des enfants de 6 à 13 ans privés d'instruction : garçons, *10* ; filles, *10* .

Motifs qui les éloignent de l'école : *non*

Moyens employés par l'Institut pour les y attirer : *non*

Nombre des enfants âgés de 13 ans qui n'ont jamais fréquenté l'école : garçons, *10* ; filles, *10* . Pourquoi ont-ils
été privés d'instruction ? *non*

Nombre des élèves inscrits qui ont appris les prières, *10* ; le Catéchisme, *10* ; l'Histoire sainte, *10* ;
l'Évangile, *10* ; l'écriture, *10* ; la langue française, *10* ; le calcul verbal, *10* ; le calcul écrit, *10* ;
le système métrique, *10* ; la géographie, *10* ; le chant, *10* ; le dessin, *10* ; l'agriculture,
les travaux à l'aiguille, *10* .

Par qui les travaux à l'aiguille sont-ils enseignés ? *non*

Quelle somme est allouée par la commune pour indemniser cette personne ? *non*

ADULTES. Nombre des élèves : 15 Nombre des heures de classes par semaine 8 Sommes votées
par le Conseil municipal pour payer le chauffage et l'éclairage : pour indemniser l'instituteur : 15
Nombre des élèves qui suivent les classes du dimanche : les promenades agricoles
Nombre des conscrits qui ont tiré au sort, cette année, et qui ne savent ni lire ni écrire : qui savent lire
seulement : lire, écrire et compter Total

	NOMBRE DES ÉLÈVES PENDANT LE MOIS DE												OBSERVATIONS.
	Janv.	Fevr.	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Sept.	Octob.	Nov.	Déc.	
Payants	20	20	17									14	
Gratuits	4	4	4									1	
Total	24	24	21									15	

Produit de la rétribution scolaire pendant l'année { précédente... 27,11 Différence en plus
courante... 16,28 en moins 23,15

LIVRES employés pour 1^{re} la lecture *Book Harrow, Rougemont par l'année, Méthode de l'Union, Livre de l'élève.*

2^e La langue française *Grammaire, Exercices.*

3^e Le calcul *Arithmétique, Exercices.*

Quelle somme est allouée pour fournir des livres, du papier, etc., aux élèves gratuits?

INVENTAIRE. — L'inventaire du mobilier de classe est-il au courant? id. personnel?

De quoi se composent les archives de l'école?

BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE. — Y a-t-il une armoire bibliothèque ou un placard? Nombre des ouvrages formant en ce moment la bibliothèque : Sur ce nombre, combien servent exclusivement aux élèves?

Combien sont prêtés aux familles? Combien ont été achetés par la commune? Combien ont été donnés par le département ou l'Etat? par des particuliers?

Quelles sommes ont été fournies, cette année, pour la bibliothèque : par la commune? par les cotisations des élèves? par des dons particuliers? Total :

Combien de volumes ont été donnés en lecture, pendant cette année, hors de l'école? A combien de personnes ces volumes ont-ils été prêtés?

A Fontenay-le-Comte, le 24 décembre 1886

L'institut.

Gilbert Chenu

N. B. Ce rapport, en double exemplaire, doit être rempli avec le plus grand soin et envoyé à M. l'inspecteur primaire le 24 décembre, au plus tard, avec le registre matricule. — Pour les éléments des traitements, on fera bien de consulter M. le Receveur municipal. — Les Directeurs des écoles de hameaux feront contrôler leur travail par M. l'instituteur du chef-lieu pour les écoles de garçons ou mixtes, et par l'institutrice pour les écoles de filles.

Observations de M. l'inspecteur primaire.

A

le

1886

L'inspecteur primaire.

Le 12/3/1866, inspection de l'instituteur de la classe des garçons qui se nomme **Clément GILBERT (ou GILBERT-COLLET** selon les documents).

Il est né le 12/12/1825 à La Rochette, de Michel GILBERT et Geneviève VIFFRAY.

Il enseigne dans une maison prêtée par le père de l'instituteur, en réalité une écurie, avec une baraque en guise de latrines.

Il a déjà 20 ans d'ancienneté de services, donc il a commencé à 21 ans.

Il a 25 garçons dans sa classe (dont un gratuit).

CANTON de *St Louis de Montferrand* Commune de *Port-Vieux (La Rochette)*
INSPECTION du *12 Mars* 1866

Population. *1318*
Nombre de hameaux *1*
Total des quatre contributions. *1613*

REVENU des propriétés communales: *408, 79*
Fondation pour les écoles du chef-lieu: *—*
Fondation pour les écoles des hameaux: *61, 50*

MAISON communale, louée pour *—* francs par an. *louée par l'instituteur*
CLASSE ayant *—* mètres cubes par élève, quand ils atteignent le plus grand nombre.
Nombre des fenêtres *1*. Moyen de ventilation *Maisons*. Est-elle saine? *non*
Humide? *oui* Blanchie tous les ans? *Écurie*

PRÉAU pour les enfants des hameaux. — Existe-t-il? *—* Le fera-t-on? *—*

LOGEMENT composé de cuisine, *cave*, *chambres, cellier, grenier*.

LATRINES pour les élèves, placées, *bien*, *très bien*, *mal*. *Baraque*
Latrines pour l'instituteur. *—*

MOBILIER. La forme des tables est-elle *—*
Nombre des élèves qui ne peuvent *—*
Que manque-t-il au mobilier? *—*

ARMOIRE-BIBLIOTHÈQUE. — Se trouve-t-elle dans la classe? *non*
La Bibliothèque comprend-elle des livres exclusivement classiques? *—*
Des livres donnés en lecture aux familles? *—*
Les registres sont-ils bien tenus? *—*

MOBILIER PERSONNEL. — A-t-il été acheté? *non* A-t-on voté des fonds? *—*
Est-on disposé à en voter? *—*

JARDIN. — Quelle en est la surface? *Neant* Est-il bien cultivé? *—*
Y a-t-on planté de jeunes arbres? *—* Y a-t-il une petite pépinière? *—*
Y a-t-il des fleurs? *—*

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES sur la maison, le mobilier, etc. — *Pour les écoles de hameaux, signaler les difficultés relatives au local, au mobilier, au traitement fixe, à la rétribution scolaire.*

ADULTES. Nombre des élèves : 15 Nombre des heures de classes par semaine 7 Sommes votées
par le Conseil municipal pour payer le chauffage et l'éclairage : pour indemniser l'instituteur : 15
Nombre des élèves qui suivent les classes du dimanche : les promenades agricoles
Nombre des conscrits qui ont tiré au sort, cette année, et qui ne savent ni lire ni écrire : qui savent lire
seulement : lire, écrire et compter Total :

	NOMBRE DES ÉLÈVES PENDANT LE MOIS DE												OBSERVATIONS.
	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Jun.	Juillet	Août	Sept.	Octob.	Nov.	Déc.	
Payants...	20	20	17									14	
Gratuits...	4	4	4									1	
Total...	24	24	21									15	

Produit de la rétribution scolaire pendant l'année : { précédente... 27.11 Différence en plus
courante... 11.11 en moins 16.00

LIVRES employés pour 1^{re} la lecture : *Book Harmer, Roussin par le...*
Méthode de l'École, de l'École de l'École.

2^e La langue française : *Grammaire, Exercices.*

3^e Le calcul : *Arithmétique, Exercices.*

Quelle somme est allouée pour fournir des livres, du papier, etc., aux élèves gratuits ?

INVENTAIRE. — L'inventaire du mobilier de classe est-il au courant ? id. personnel ?

De quoi se composent les archives de l'école ?

BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE. — Y a-t-il une armoire bibliothèque ou un placard ? Nombre des ouvrages
formant en ce moment la bibliothèque : Sur ce nombre, combien servent exclusivement aux élèves ?
Combien sont prêtés aux familles ? Combien ont été achetés par la commune ? Combien ont été
donnés par le département ou l'État ? par des particuliers ?
Quelles sommes ont été fournies, cette année, pour la bibliothèque : par la commune ? par les cotisations
des élèves ? par des dons particuliers ? Total :
Combien de volumes ont été donnés en lecture, pendant cette année, hors de l'école ? A combien de
personnes ces volumes ont-ils été prêtés ?

A *Fontenay-le-Comte*, le 22 décembre 1886

L'institut...

Gilbert Chenu

N. B. Ce rapport, en double exemplaire, doit être rempli avec le plus grand soin et envoyé à M. l'inspecteur primaire le 24 décembre, au plus tard, avec le registre matricule. — Pour les éléments des traitements, on fera bien de consulter M. le Receveur municipal. — Les Directeurs des écoles de hameaux feront contrôler leur travail par M. l'instituteur du chef-lieu pour les écoles de garçons ou mixtes, et par l'institutrice pour les écoles de filles.

Observations de M. l'inspecteur primaire.

A

le

1886

L'inspecteur primaire.

DEPARTEMENT
DE LA SAVOIE

COMMUNE de Boisjournet
Hameau de La Chapelle

CANTON

d Alpage

RAPPORT ANNUEL.

POPULATION
de la commune : 153
des hameaux dont les
enfants vont à l'école : 106

Total des Contributions
de la commune : 266

Contributions
affectées à l'école :

ECOLE PUBLIQUE dirigée par M Joseph Boudry, né à Boisjournet département
de Savoie, le 19 1887, comptant 32 années de service, trouvant
dans sa place les avantages suivants : Traitement fixe 150 Produit de la rétribution scolaire :
Secrétariat de la mairie : — Total 150

Desire-t- de l'avancement ? — Quel avancement ? —

MAISON D'ECOLE appartenant à elle-même louée pour 20 ans, à — francs par an.
Le logement de l'Institut est-il convenable pour une famille ? non pour un célibataire ? à peine
Qu'y manque-t-il ? rien
Le mobilier personnel fourni par la commune est-il convenable ? non Qu'y manque-t-il ? de tout
La classe est-elle convenable ? non Qu'y manque-t-il ? de tout

Le Conseil municipal est-il disposé à faire les dépenses de construction ? non d'appropriation ? non
de réparation ? non
Quelle somme faudrait-il approximativement ?
Quelles améliorations ont été faites dans l'année ?

Le mobilier de la classe se compose de 19 élèves, d'une estrade, de — tableaux de
lecture, de — tableaux noirs, des copies
d'un crucifix, du buste de l'Empereur, d'une — bibliothèque.
Que manque-t-il au mobilier ? rien
Quelles améliorations ont été faites dans l'année ?

Le Conseil municipal est-il disposé à le compléter ? non
Quelle somme faudrait-il dépenser approximativement pour cela ?
Dimensions du jardin : en longueur, ; en largeur, . Comment est-il planté ?
Combien y a-t-il d'arbres à la pépinière ? . S'il n'y a pas de jardin pour l'école, dire pourquoi et ce qu'a répondu
M. le Maire quand on lui a demandé d'en procurer un :

STATISTIQUE. — Nombre des élèves inscrits : garçons, — ; filles, 18 . Gratuits : garçons, — ; filles, —
De l'hospice : garçons, — ; filles, —

Nombre des enfants de 6 à 13 ans privés d'instruction : garçons, — ; filles, 22

Motifs qui les éloignent de l'école : —

Moyens employés par l'Institut pour les y attirer : —

Nombre des enfants âgés de 13 ans qui n'ont jamais fréquenté l'école : garçons, — ; filles, — Pourquoi ont-ils
été privés d'instruction ? —

Nombre des élèves inscrits qui ont appris les prières, 18 ; le Catéchisme, — ; l'histoire sainte,
l'Evangile, — ; l'écriture, 10 ; la langue française, 11 ; le calcul verbal, — ; le calcul écrit,
le système métrique, 9 ; la géographie, — ; le chant, — ; le dessin, — ; l'agriculture,
les travaux à l'aiguille, 11

Par quoi les travaux à l'aiguille sont-ils enseignés ?

Quelle somme est allouée par la commune pour indemniser cette personne ?

ADULTES. Nombre des élèves : — . Nombre des heures de classes par semaine : — . Sommes votées par le Conseil municipal pour payer le chauffage et l'éclairage : — ; pour indemniser l'instituteur : — .
 Nombre des élèves qui suivent les classes du dimanche : — ; les promenades agricoles : — .
 Nombre des conscrits qui ont tiré au sort, cette année, et qui ne savent ni lire ni écrire : — ; qui savent lire seulement : — ; lire, écrire et compter : — . Total : — .

	NOMBRE DES ÉLÈVES PENDANT LE MOIS DE												OBSERVATIONS.
	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Sept.	Octob.	Nov.	Déc.	
Payants ...	10	10	8	"	"	"	"	"	"	"	"	1	
Gratuits ...	2	2	2	"	"	"	"	"	"	"	"	2	
Totaux...	12	12	10	"	"	"	"	"	"	"	"	3	

Produit de la rétribution scolaire pendant l'année : — { précédente... — Différence en plus
 courante... 28,75 — en moins

LIVRES employés pour 1^{re} la lecture : *de l'homme et de son monde, par M. de La Harpe, et autres ouvrages de morale et d'histoire.*

2^e La langue française : *Grammaire de Lacroix*

3^e Le calcul : *Méthode de M. de Lacroix*

Quelle somme est allouée pour fournir des livres, du papier, etc., aux élèves gratuits? *rien*

INVENTAIRE. — L'inventaire du mobilier de classe est-il au courant? — ; id. personnel? —

De quoi se composent les archives de l'école? —

BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE. — Y a-t-il une armoire bibliothèque ou un placard? — . Nombre des ouvrages formant en ce moment la bibliothèque : — . Sur ce nombre, combien servent exclusivement aux élèves? —
 Combien sont prêtés aux familles? — . Combien ont été achetés par la commune? — . Combien ont été donnés par le département ou l'État? — par des particuliers? —
 Quelles sommes ont été fournies, cette année, pour la bibliothèque : par la commune? — , par les cotisations des élèves? — ; par des dons particuliers? — . — Total : —
 Combien de volumes ont été donnés en lecture, pendant cette année, hors de l'école? — . A combien de personnes ces volumes ont-ils été prêtés? —

A Fontcouverte, le 26 décembre 1866.

L'Instituteur en exercice
de la Rochette

Georges François

N. B. Ce rapport, en double exemplaire, doit être rempli avec le plus grand soin et envoyé à M. l'inspecteur primaire le 24 décembre, au plus tard, avec le registre matricule. — Pour les éléments des traitements, on fera bien de consulter M. le Receveur municipal. — Les Directeurs des écoles de hameaux feront contrôler leur travail par M. l'instituteur du chef-lieu pour les écoles de garçons ou mixtes, et par l'institutrice pour les écoles de filles.

Observations de M. l'inspecteur primaire.

A

le

186

L'Inspecteur primaire.

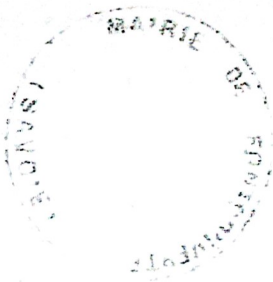
M. Verain a refusé le poste, qui lui a été assigné.

M. Covarel Jean, qui au 1^{er} N br avait obtenu le poste, comme le mieux placé, et qui a eu l'idée de postuler à M. Verain, sans avoir aucune autre destination, réunissant toutes les conditions pour être monstré au bureau de La Rochette.

Enfin, Monsieur l'Inspecteur de l'Académie, je vous prie d'obliger en me faisant passer un arrêté de maintien en faveur de M. Covarel Jean.

Agnez, Monsieur l'Inspecteur de l'Académie, je vous prie de mon respectueux dévouement

Le Maire
Domfresnes



Et à son tour, l'Inspecteur intervient pour conserver Jean-Saturnin COVAREL dans le poste de La Rochette... ce qui sera le cas !

En 1881, plus qu'une seule institutrice à La Rochette !

Il s'agit toujours de Marie-Sophie GILBERT-COLLET comme le montre cette enquête de 1884 :

ARRONDISSEMENT de Yverdon CANTON de Neuchâtel MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. DÉPARTEMENT de Neuchâtel

STATISTIQUE SUR LA SITUATION DES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES EN 1884.

COMMUNE de Poulcouverte

Indiquer, s'il y a lieu, le quartier et la rue.
Donner le nom du formateur :
Population de la commune et de la section : Population totale 1200
Population de la section 1200

ÉCOLE PUBLIQUE : primaire, mixte

Construite en
Reconstruite en
Agandie en
Si l'école est louée, dire : le taux de location annuelle : 500
la date de l'expiration du bail : 1885
Le local est-il affecté à usage d'école par une donation ou legs, avec ou sans la condition que l'école aura un caractère congréganiste ?
Le local est-il prêté à la commune à titre provisoire et sous quelles conditions :

Nombre des salles de classe
Combien au rez-de-chaussée?
Combien aux divers étages?
Nombre des maîtres ou maîtresses, y compris le directeur :
Dire si le directeur fait une classe : Non

Nombre des élèves (garçons et filles dans les écoles mixtes et les écoles maternelles) inscrits le 5 avril 1884.
Nombre des élèves présents à la même date
Nombre des élèves étrangers à la commune
Nombre des élèves de nationalité étrangère
TOTAL
Nombre des élèves par catégories d'âge :
Au-dessous de 4 ans
De 4 ans révolus à 5 ans révolus
De 5 ans révolus à 6 ans révolus
De 6 ans révolus à 13 ans révolus
Au-dessus de 13 ans révolus
TOTAL (2)
Y a-t-il un cours d'adultes ?
Combien a-t-il eu d'élèves en janvier 1884 ?
Un pensionnat est-il annexé à l'école ?
Le bâtiment affecté au pensionnat appartient-il à la commune ou à l'instituteur ?
Nombre de pensionnaires
Prix de la pension

DIMENSIONS DES CLASSES.

	CLASSE UNIQUE	1 ^{re} CLASSE	2 ^e CLASSE	3 ^e CLASSE	4 ^e CLASSE	5 ^e CLASSE	6 ^e CLASSE	7 ^e CLASSE	8 ^e CLASSE	TOTAL
Longueur.....	5									
Largeur.....	5									
Hauteur.....	2,50									
Nombre de mètres carrés.....	13									
Nombre de mètres cubes.....	32,50									
										TOTAL
										TOTAL

OBSERVATIONS DE L'INSTITUTEUR :
Classe se tenant dans une étable.
Il faut une construction.

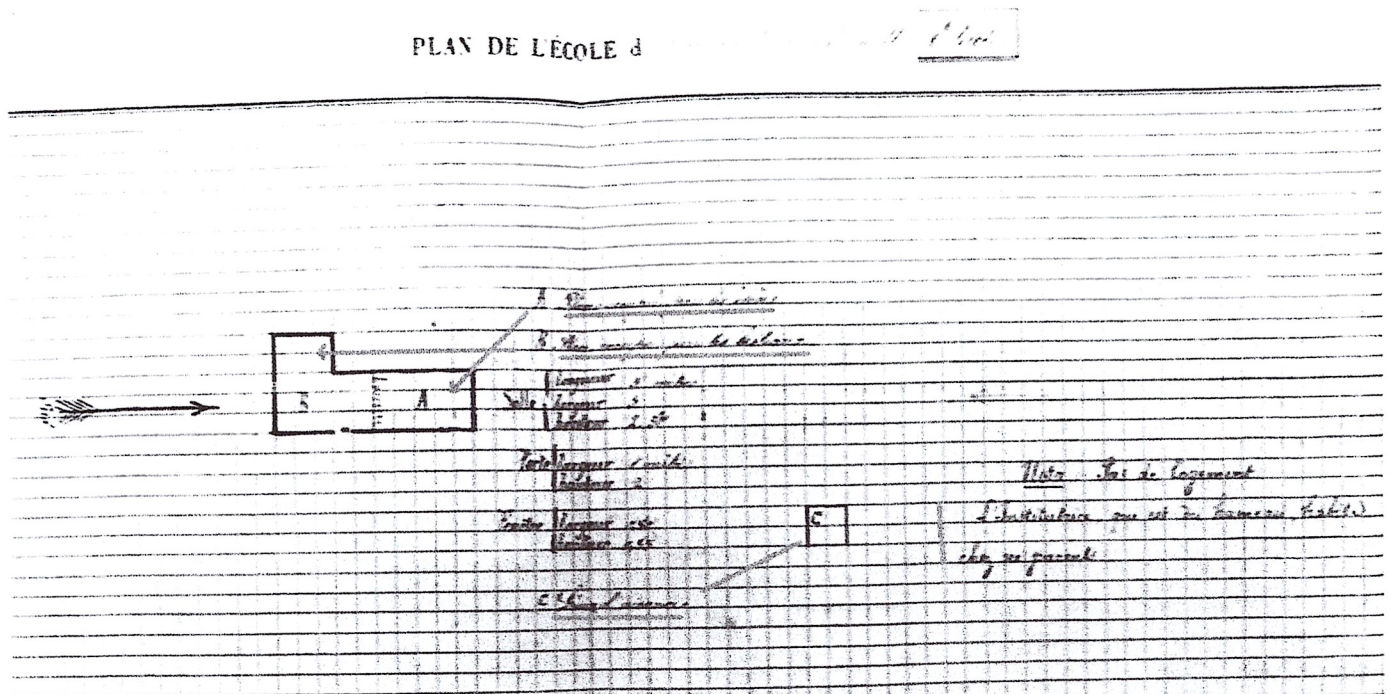
Fait à Poulcouverte, le 24 juin 1884.
Signature très lisible de l'Instituteur :
Gilbert-Collet

Marie-Sophie GILBERT-COLLET a donc dans sa classe 30 élèves inscrits dont 7 de 4 à 6 ans et 4 de plus de 13 ans. C'est lourd !

Et pourtant, l'Inspecteur la juge encore sévèrement : " Incapable mais dévouée. Réputation intacte".

Cela ne va pas empêcher cette institutrice d'enseigner pendant 30 ans puisqu'elle va quitter l'école de La Rochette seulement en 1885.

Voici le plan joint à l'enquête de 1884 :

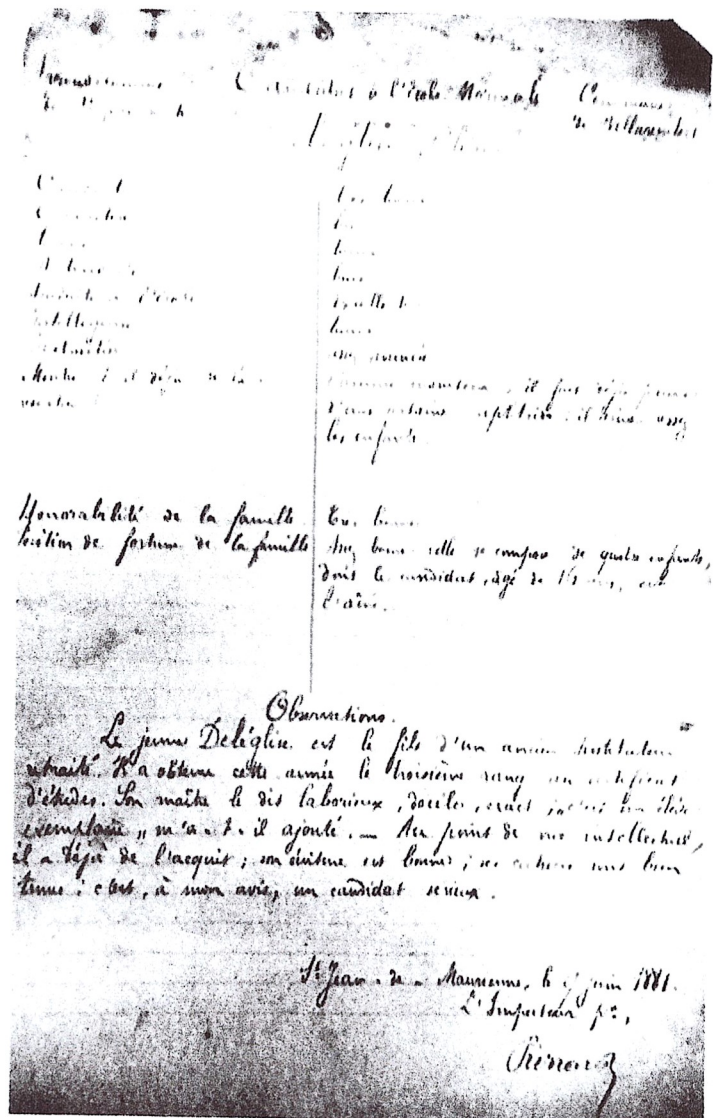


On remarque la proximité des bestiaux et des élèves.

L'institutrice est logée chez ses parents.

C'est encore un homme qui viendra de Valmeinier le 1/11/1890, mais celui-ci est presque "du pays". Il s'agit de **Clément DELÉGLISE** né le 8/4/1865 à Villarembert, d'Étienne, instituteur, et Geneviève DUVERNEY-PRÊT.

En 1881, il est candidat à l'École Normale. Le document n'est pas de très bonne qualité, mais intéressant :



En 1892, on fait le plan de la future école de La Rochette :

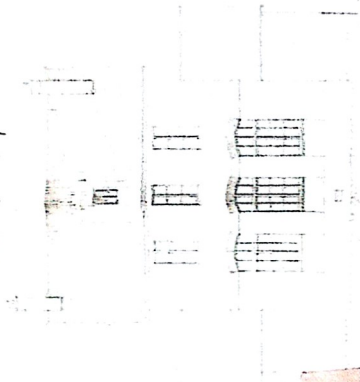
COMMUNE de FONTCLOUVERIE

Projet de construction d'une maison d'école mixte au hameau de LA ROCLETTE.

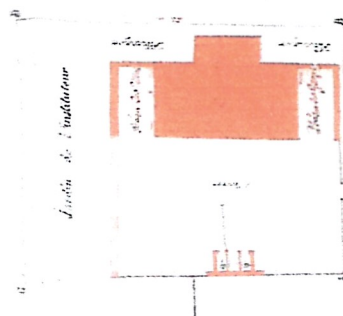
Échelle de 0 m. 01 par mètre

Le plan A B C D est une coupe transversale de l'école mixte projetée. Elle est destinée à servir de modèle pour la construction de l'école mixte projetée.

Échelle de 0 m. 01 par mètre



Coupe, section A B de plan



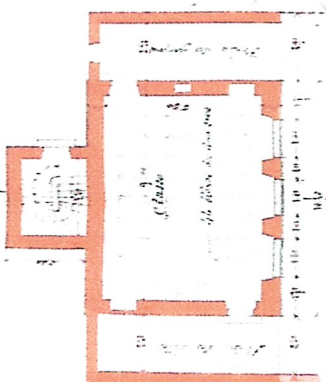
Chemin de hameau

Plan d'ensemble, à l'échelle de 1:1000

Plan de l'édifice, à l'échelle de 1:1000



Plan de l'édifice, à l'échelle de 1:1000



Plan de l'édifice, à l'échelle de 1:1000

BULLETIN D'INSPECTION

1000 774

[illegible]

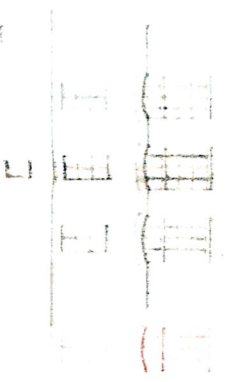
There are a great many possible explanations
a mere suspicion. About that we have heard
which depends on the time

PROJET DE CONSTRUCTION

Le projet de construction d'un bâtiment à usage de bureaux, situé à Paris, a été soumis à l'approbation de la Commission d'hygiène et de salubrité. Le plan ci-joint représente le projet de construction, tel qu'il a été approuvé par la Commission.

PROJET DE CONSTRUCTION

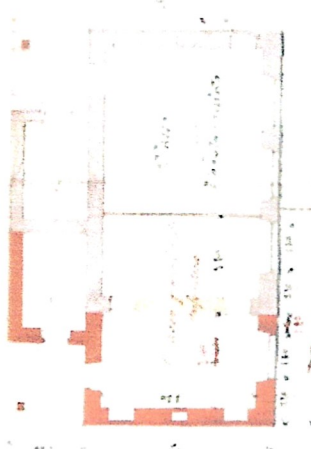
Le projet de construction d'un bâtiment à usage de bureaux, situé à Paris, a été soumis à l'approbation de la Commission d'hygiène et de salubrité. Le plan ci-joint représente le projet de construction, tel qu'il a été approuvé par la Commission.



Les dimensions de ce plan sont les suivantes :
 Longueur : 10 mètres
 Largeur : 5 mètres
 Hauteur : 3 mètres



Étage principal



Plan d'ensemble, à l'échelle de 1/500

Plan du rez-de-chaussée

Plan du premier étage

Le plan ci-joint représente le projet de construction, tel qu'il a été approuvé par la Commission d'hygiène et de salubrité. Le plan ci-joint représente le projet de construction, tel qu'il a été approuvé par la Commission.

Canton de *Saint-Jean*

Du *22* *juin*

190*7*

Commune de *Le Grand-Bailly*

Numéro d'ordre *1*

(A) Contre-maître ou l'ingénieur
(B) Directeur de l'école

Ecole publique *de Saint-Jean*

NOMS ET PRÉNOMS	ÂGE	Année de service	FONCTIONS	HEURES INSERIES			
				de 8 h. à 12 h.	de 12 h. à 2 h.	de 2 h. à 4 h.	de 4 h. à 6 h.
<i>M. Dreyer</i>	<i>35</i>	<i>10</i>	<i>Professeur</i>	<i>12</i>	<i>12</i>	<i>12</i>	<i>12</i>

Indiquer les occupations de maître et de directeur de chaque division (sont-elles conformes à l'emploi du temps, à une répartition convenable des heures ?)

Le maître principal est chargé de la direction générale de l'école. Il est chargé de la tenue des registres, de la collection du Bulletin, de la bibliothèque scolaire, du musée scolaire, de l'état des locaux, du matériel, du logement des maîtres. Il est chargé de la tenue des registres, de la collection du Bulletin, de la bibliothèque scolaire, du musée scolaire, de l'état des locaux, du matériel, du logement des maîtres.

Réponses faites en ce qui concerne les registres, en histoire et en géographie par les élèves en récitation.

Tenue des registres Le registre d'appel est à jour et bien tenu. Le Dreyer fait

Collection du Bulletin Le Bulletin est à jour et bien tenu.

Bibliothèque scolaire "

Musée scolaire Il forme avec des produits du pays.

Etat des locaux Bien. Maison relativement récente.

Matériel Fournitures en bon état. Table, chaise, tabouret du système moderne.

Logement des maîtres Un logement en trois chambres.

Le 17 mars 1911, Mme GUERRAZ est inspectée :

DÉPARTEMENT (Ce bulletin doit être conservé par l'instituteur.)
DE LA SAVOIE
 CIRCONSCRIPTION Du 17 mars 1911
 de St Jean de 11^{ème}
 Ecole publique de Villaz
 GASTON de St Jean
 COMMUNE de Fondecombe
 HAMILLON de la Rochette

NOM et PRÉNOM	ÉTAT CIVIL	ÂGE	Années de service	QUALITÉ	CLASSE et cours	DÉVALU et distinctions	PÉRIODES INSCRITS		DÉVALU	
							garçons	filles	garçons	filles
Mme Guerraz	marisée	24	11	adjointe	1 ^{ère} classe	B. E.	13	8	11	-

Bien bon local, clair, propre. Des tableaux et des cartels en bon état. Quelques travaux seraient nécessaires pour faire passer les enfants. Il faudrait aussi un petit matériel pour travail manuel : ciseaux - papier, etc. (matériel difficile...)

Les enfants sont bien tenus. Ils sont attentifs. - la discipline est assez bonne (surtout pour les plus grands) -
 La fréquentation est assez régulière. Les absences sont assez fréquentes à la maladie. - Après la fin avril l'école sera à peu près déserte. Les parents du petit âge n'ont pas encore commencé à venir.

Le 21/10/1913, **Germaine Marie Julia CURTET**, débutante, arrive à La Rochette. Elle est née le 25/5/1895 à Saint-Pierre d'Entremont, de Nicolas CURTET, instituteur, et de Marie Françoise VIGAT.

En octobre 1914, l'Inspection l'oblige à se rendre à Chamousset pour remplacer M. MARTINET qui vient d'être mobilisé.



Considérant
que l'école de Entremont (Rochette) ne reçoit
qu'une quarantaine d'élèves, qu'une institutrice
suffit pour assurer le service.

de Curtet
Entremont (Rochette)
est détachée provisoirement
chargée de suppléer
M. Martinet
le 10 octobre 1914
Pour l'INSPECTION D'ACADÉMIE
l'inspecteur principal délégué

Le 13/3/1918, elle est inspectée à La Rochette :

[illegible]

SOMMAIRE

(Souligner seulement les traits essentiels caractéristiques de chaque école)

- I. — Tenue de l'école ou de la classe : état des locaux, ordre, propreté. Mobilier scolaire ; décoration des murs ; registres ; bibliothèque ; collections ; logement ; mobilier personnel ; cour, préau, jardin.
- II. — Tenue des élèves, propreté, politesse, discipline, attention, travail, fréquentation, efforts faits pour l'assurer.
- III. — Enseignement. Est-il raisonné ou machinal ? Préparation de la classe ; emploi du temps ; application des programmes ; répartition menue-à ; liste et choix des morceaux de récitation ; classement des élèves, occupation simultanée des différents cours ; tenue et correction des différentes sortes de cahiers, écriture des élèves ; exposition orale du maître, récitation et réponses des élèves. Résultats obtenus. Action du Directeur sur ses adjoints. Rapport de l'adjoint avec son directeur.
- IV. — Œuvres post-scolaires. Mutualité.
- V. — Recommandations faites à l'Institututeur.

[illegible]

Elle partira à la fin de l'année scolaire 1918 pour Montaimont, mais en 1921, elle interrompra définitivement ses services pour raisons de santé.

du 6 juillet 1904

DESCRIPTION

de l'école de M. L.

École publique à M. L.

de l'école de M. L.

de l'école de M. L.

de l'école de M. L.

de l'école de M. L.

NOM ET PRÉNOMS de l'inspecteur	DATE DE LA VISITE	ÂGE de l'élève	QUALITÉ de l'élève	CLASSE de l'élève	ÉLÈVE de l'élève	ÉLÈVE de l'élève	ÉLÈVE de l'élève
M. Blanche Jean Marie	21 12	10	élèves C. R. de	10	12	10	12
2 enfants ans			C. R. de				

SOMMAIRE

(Signaler seulement les traits essentiels, caractéristiques, de chaque école.)

- I. Tenue de l'école ou de la classe : état des locaux, ordre, propreté. Mobilier scolaire ; décoration des murs ; registres ; bibliothèque ; collections ; logement ; mobilier personnel ; cour, préau, jardin.
- II. Tenue des élèves, propreté, politesse, discipline, attention, travail ; fréquentation, efforts faits pour l'assumer.
- III. Enseignement. Est-il raisonné ou machinal ? Préparation de la classe ; emploi du temps ; application des programmes ; répartition mensuelle ; liste et choix des morceaux de récitation ; classement des élèves ; occupation simultanée des différents cours ; tenue et correction des différentes sortes de cahiers ; écriture des élèves ; exposition orale du maître, récitation et réponses des élèves. Résultats obtenus. Action du Directeur sur ses adjoints. Rapports de l'adjoint avec son directeur.
- IV. Œuvres post-scolaires. Mutualité.
- V. Recommandations faites à l'instituteur.

I. Bon local très clair, mais il aurait besoin d'être blanchi. En plafond se lève. Bon mobilier, tables à deux places. Propreté et décoration satisfaisantes. Les registres sont à jour et bien tenus, le motif des absences est indiqué sur le registre d'appel. Un petit musée scolaire.

II. Les élèves sont habitués à la politesse ; ils sont disciplinés, les mouvements s'exécutent avec ordre. L'attention est très soutenue, les enfants étant intéressés par les leçons qui leur sont faites. La maîtresse laisse un peu à désirer chez quelques uns.

Médiane fréquentation après avoir ; nous sommes cependant en progrès sur l'année dernière.

- I. — Tenue de l'école (ou de la classe) : ordre, propreté ; décoration murale :
voilà propre et en ordre.
Bonne décoration murale par groupes et carte postale.
- II. — Tenue des registres scolaires :
Registre d'après le bon à jour.
- III. — Tenue des élèves : propreté, politesse, discipline :
Les élèves sont propres et généralement bien tenus. La discipline et l'attention sont bonnes.

ANNUAIRE

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

1956

Supplément au Bulletin N° 74 du Syndicat National
des Institutrices et Instituteurs
(Section Départementale de la Savoie)



FONTCOUVERTE. — 596 habitants. Altitude 1.182 m., à 10 km. de Saint-Jean. Communications faciles. Autocars. T.T. Epicerie, dépôts de pain. Groupe scolaire en mauvais état. — Ecole mixte : 23 élèves. Logement de 5 pièces. Mobilier communal désuet. Eau courante. Electricité. Affouage. Directrice : Mme Buisson née Mouillade (5^e cl.). Poste deshérité.

LES ANSELMES. — Alt. 1.200 m. ; à 2 km. du chef-lieu, 12,5 km. de Saint-Jean. Communications faciles. Autocar journalier. — Ecole mixte : 18 élèves. Assez bon local. Logement 2 pièces. Eau sur évier. Electricité. Mobilier communal minimum. Jardin : 1 are. Directrice : Mme Castello née Duverney (6^e cl.). — Poste deshérité.

LA BISE. — Altitude 982 m., à 3,5 km. du chef-lieu, 5,5 km. de Saint-Jean. Communications faciles. Epicerie, dépôt de pain. — Ecole mixte : 17 élèves. Assez bon local. Logement 3 pièces. Mobilier personnel. Eau à 50 mètres. Electricité. Jardin 2 ares. Affouage. Garage. Directrice : Mme Dominjon née Constantin (4^e cl.). — Poste demi-deshérité.

PIERREPIN. — 60 habitants. Altitude 750 m., à 5 km. du chef-lieu, 4 km. de Saint-Jean. Communications faciles. A 500 mètres route des autocars St-Jean-Fontcouverte et Saint-Jean-d'Arves. Approvisionnement à Saint-Jean-de-Maurienne. — Ecole mixte : 9 élèves. Local loué, classe petite, sombre et froide. Logement 1 pièce au-dessus de la classe accessible par une trappe. Evier sans eau. Electricité. Mobilier communal. Bon ensellement. Directrice : Mlle Pétraz (5^e cl.).

LA ROCHETTE. — Altitude 1.400 m., à 4 km. chef-lieu et autocar. Communications faciles. App. au chef-lieu. — Ecole mixte temporaire : 9 élèves. Assez bon local. Logement passable, 3 pièces habitables. Mobilier personnel. Evier sans eau. Directrice : Mme Cheze (int.). — Poste deshérité.

LA TOUSSURE. — 68 habitants. Altitude 1.800 m., à 8 km. du chef-lieu, 18 km. de Saint-Jean. Communications faciles. Cars. Approvisionnement au chef-lieu et à St-Jean. — Ecole mixte : 1 classe. 23 élèves. Assez bon local loué, (classe trop petite). Logement 2 pièces loué, état passable. Eau sur évier. Electricité. Mobilier personnel minimum. (Logement et salle de classe provisoires. Ecole en projet). Directeur : M. Dominjon (6^e). — Poste deshérité.

HERMILION. — 466 habitants. Alt. 527 m., à 3 km. de Saint-Jean, à 500 mètres du car Chambéry-Modane. Communications faciles. Epicerie. Autres approv. à St-Jean. Groupe scolaire neuf. 1 logement neuf de 4 pièces. 1 logement inhabité. 2 jardins de 3 et 1 are. — Ecole de garçons : 29 élèves. chargé garçons : M. Gavasso (2^e cl.). — Ecole de filles : 24

élèves. Chargée filles : Mme Gavasso née Darves (3^e cl.). Classes geminées. — Secrétariat.

JARRIER. — Chef-lieu : 517 habitants. Altitude : 1.000 m., à 6 km. de Saint-Jean. Route jusqu'au chef-lieu. Téléph. Epicerie, dépôt de pain. — Ecole de garçons : 29 élèves. M. Thiévenaz (3 cl.). — Ecole de filles : 28 élèves. Mme Thiévenaz (5^e c.), née Rioud. Ecoles geminées. Locaux passables. 2 classes dans le même bâtiment. 1 logement de 2 pièces à la mairie. Locaux et logements insuffisants. 1 jardin de 1 are. Poste actuellement deshérité. Un groupe scolaire est en construction.

NOTRE-DAME. — Alt. 1.200 m., à 2 km. du chef-lieu. Communications difficiles, chemin mulétier. Epicerie au chef-lieu. 1 logement 3 pièces, état médiocre, évier sans eau. Mobilier communal. Locaux scolaires passables. Jardin 1 are. — Ecole de garçons : 18 élèves. Chargé d'école : M. Larive (6^e cl.). — Ecole de filles : 17 élèves. Chargée d'école : Mme Larive née Forray (6^e cl.). Les écoles sont geminées. Poste deshérité.

MONTDENIS. — 146 hab. Alt. 1.385 m., à 17 km. de Saint-Jean, 9 km. de la gare de Saint-Julien. Communications difficiles. Chemin mulétier. Approvisionnement St-Jean et St-Julien. Groupe scolaire en mauvais état. — Ecole mixte : 15 él. Logement 6 pièces. Mob. personnel. Jardin 3 ares. Directrice : Mme Dégandens, née Buffard (6^e cl.). Poste deshérité.

MONTPASCAL. — 107 hab. Alt. 1.408 m., à 14 km. de Saint-Jean. Communications améliorées. Route difficile en hiver. Approvisionnement à Saint-Jean ou Montvernier, à 5 km. Local passable. Logement de 3 pièces dont 2 convenables. Eau sur évier, électricité. Mobilier communal. Affouage. — Ecole mixte : 18 élèves. Directrice : Mme Pontet (intérim). Poste deshérité.

MONTRICHER. — Chef-lieu : 357 h. Alt. 1.215 m. A 15 km. de St-Jean, 7 km. gare de St-Julien. Communications difficiles T.T. Groupe scolaire, état médiocre. Ecole mixte temporaire : 12 élèves (l'école fonctionne parfois toute l'année, effectif variable). Logement 6 pièces. Mobilier personnel. Eau sur évier. Electricité. Jardin 2 ares. Affouage. Directrice : Mme Giona, remplaçante. Poste deshérité.

LE BOCHET. — 267 hab. Alt. 600 m., à 6 km. du chef-lieu, 1 km. de la gare de St-Julien et autocar Chambéry-Modane. T.T. Epicerie. Boulangerie. — Ecole mixte : 47 élèves, 2 classes. Bon local. Logement de 5 pièces pour la directrice et 3 pièces pour l'adjoint. Mobilier personnel. Eau sur évier. Electricité. Jardin 72 m². Affouage. Directrice Mme Buffaz, née Thly (1^{re} cl.). Adjointe : Mlle Ollier (2^e cl.).

Contrat de l'institutrice, 1923



En vertu de la présente entente entre Mademoiselle _____
institutrice, et le Conseil de l'éducation de l'école _____
Mademoiselle _____ accepte d'enseigner à l'école _____
pendant une période de huit mois commençant le 1er septembre
1923. Le Conseil de l'éducation convient de verser à Mademoiselle
_____ la somme de ____ par mois.

Mademoiselle _____ se conformera aux conditions suivantes :

- I Ne pas se marier, sans quoi le présent contrat sera annulé sur-le-champ.
- II Ne pas fréquenter d'hommes.
- III Ne pas sortir de la maison entre 8 h du soir et 6 h du matin, sauf pour des raisons liées à l'école.
- IV Ne pas traîner dans les bars laitiers du centre-ville.
- V Ne pas quitter la ville sans avoir reçu la permission du président du conseil scolaire.
- VI Ne pas fumer de cigarettes, sans quoi le présent contrat sera annulé sur-le-champ.
- VII Ne pas boire de bière, de whisky ou de vin, sans quoi le présent contrat sera annulé sur-le-champ.
- VIII Ne pas monter dans une voiture tirée par un cheval ou une automobile avec un homme autre que son frère ou son père.
- IX Ne pas porter de couleurs vives.
- X Porter au moins deux jupons.
- XI Ne pas se teindre les cheveux ni porter de maquillage.
- XII Ne pas porter de robe plus courte que deux pouces au-dessus du talon.
- XIII Garder la maison d'école propre, balayer le plancher de la classe au moins une fois par jour, frotter le plancher avec de l'eau chaude et du savon une fois par semaine, laver les tableaux au moins une fois par jour.
- XIV Allumer le feu dans le poêle à bois à 7 h pour que la classe soit suffisamment chaude à l'arrivée des enfants (8 h), et sortir les cendres au moins une fois par jour.

Nous Rappelons aux Parents que C'est à la maison que leur enfant doit apprendre Les Mots Magiques:

Bonjour,
Bonsoir,
S'il Vous Plait,
Est-Ce Que Je Peux,
Pardon et
Merci beaucoup.

C'est aussi à la maison qu'il doit apprendre

A Etre Honnête,
A Ne Pas Mentir,
A Etre Correct,
Ponctuel,
A Ne Pas Dire De Gros Mots,
A Faire Preuve De Solidarité,
A Respecter Ses Amis, Les Personnes Agées Et Les Professeurs.

C'est toujours à la maison qu'il doit apprendre

A Etre Propre,
A Ne Pas Parler La Bouche Pleine Et
A Ne Pas Jeter Les Déchets Par Terre

C'est Encore A La Maison Qu'il Doit Apprendre

A Etre Organisé,
A Prendre Soins De Ses Affaires Et A Ne Pas Toucher A Celles Des Autres

Ici, à l'école, nous lui apprenons

les mathématiques,
les sciences,
la géographie,
l'histoire
les langues,
l'éducation physique

et ne faisons que renforcer l'éducation que votre enfant a reçue à la maison...



Léon
BUISSON

Gaëlle
TRUCHET

Jean Baptiste
DOMINJON

Émile
GILBERT-COLLET

Élise
DOMINJON

Simone
BULLIÈRE

Emma
COVAREL

Emma
GILBERT-COLLET

Henri
COLLET

Léon
ADRAIT

Jean Baptiste
COLLET

Julien
COVAREL

Albert
COVAREL
(Béien)

Marie
DOMINJON

Juliette
COVAREL

Juliette
COLLET

Jean
COLLET

Albert
BULLIÈRE

PAUL
DOMINJON

Julien
BUISSON

Sylvie
COVAREL

Yvonne
COVAREL

Fernande
COLLET

Delphin
DOMINJON

Marc
COVAREL

Fernand
GILBERT

René
COLLET

Alpertine
GILBERT-COLLET

Fernando
COVAREL

Denise
GILBERT

LA ROCHETTE

Œuvre de Jeunesse

Année 1938



Souvenir d'école Année 1938

De gauche à droite, de haut en bas :

• Léon BUISSON, Gabriel TRUCHET, Jean-Baptiste DOMINJON, Émile GILBERT COLLET, Elise DOMINJON, Simone BULLIER, Emma COVAREL, Emma GILBERT COLLET

• Henri COLLET, Léon ADRAIT, Jean-Baptiste COLLET, Julien COVAREL, Albert COVAREL, Marie DOMINJON, Juliette COVAREL, Juli COLLET

• Jean COLLET, Albert BULLIERE, Paul DOMINJON, Julien BUISSON, Sylvie COVAREL, Yvonne COVAREL, Fernande COLLET

• Delphin DOMINJON, Marcel COVAREL (pilote d'essai, il a trouvé la mort au cours d'un décollage), Fernand GILBERT - tenant l'ard, notre champion de ski René COLLET, Albertine GILBERT COLLET, Fernande COVAREL, Denise GILBERT.



1949 :

en haut : Paulette LAMBERT, François GILBERT-COLLET (Kiki), Raymonde BUISSON, Serge GILBERT-COLLET (Serge de la Manon)

2^{ème} rang : Danielle GILBERT-COLLET, Jacky AUGERT, Paulette DOMINJON, Claude et Sylvette COLLET (sur la Roche), Joseph GILBERT-COLLET (Jojo), X

assis en bas : Michelle LAMBERT, Jean LAMBERT (Jeannot) ?, Henriette DOMINJON, Juliette LAMBERT ?



1952, de gauche à droite :

1^{er} rang en bas : Henriette DOMINJON, Jacky AUGERT, Juliette LAMBERT

2^{ème} rang : Marie-Claude COLLET, Michèle LAMBERT, Claude COLLET, Sylvette COLLET, Joseph GILBERT-COLLET, Paulette DOMINJON, Jean LAMBERT, Lucette COLLET

3^{ème} rang : François (Kiki) GILBERT-COLLET, Raymonde BUISSON, Serge GILBERT-COLLET, Danièle GILBERT-COLLET.





Fontcouvert 1950

Photo envoyée par Simone Vial de Saint-Jean-de-Maurienne.

Qui ne s'est jamais attendri sur un souvenir scolaire de son enfance ? Voici une photo de classe de l'école de Fontcouvert (Les Anselmes), année 1950, qu'un lecteur savoyard

nous a fait parvenir.

Les reconnaissez-vous ?

Institutrice : Jeanne Duverney-Prêt, Claudette Bulliere, Marin Dompnier, Christiane Bouttaz,

Lucienne Rossat, Jacky Covarel, Rémi Covarel, Lucette Collet, Raymond Bonnel, Georgette Covarel, Max Covarel, Jeanine Covarel, Simone Augert, Fernande Truchet, René

Lambert, Henri Covarel, Denise Chabert, Yvon Lambert, Jeanine Bullier, Rose-Aimée Dompnier, Pierrette Bulliere, Huguette Dompnier, Yvette Augert.